MAGAZINE
DES ADHÉRENTS
DE LA MGEN
DE L'ISÈRE

# MGEN 38

SEPTEMBRE 2014/N° 30

## POUR L'HABITAT AUSSI...

## ... la Mgen est à vos côtés

P.9

LA MGEN EST MEMBRE
DU GROUPE ISTYA,
PREMIÈRE UNION
MUTUALISTE DE FRANCE
groupe istya
mutuelles, vraiment

5 VIE DE LA SECTION
Comité de section : le trombinoscope

6 ETABLISSEMENT MGEN
Le Centre médical et dentaire de Lyon

13 ZOOM
Le CLEPT, utopie ou précurseur ?

**JEAN-MARIE BOUGET**
PRÉSIDENT
DE LA SECTION
DE L'ISÈRE

L'environnement de la Mgen n'est pas favorable : contraintes réglementaires, économiques et fiscales, recul de la couverture Sécurité sociale, pouvoir d'achat en berne…

Le modèle que nous défendons doit s'adapter : le système actuel de prestations et de cotisations ne permettra pas l'équilibre économique.

Notre mutuelle a su réagir en créant « MGénération initiale », à destination plus particulièrement des jeunes adhérents, passant d'une offre globale commune à tous à une couverture globale adaptée aux besoins de chacun tout en respectant le pacte de solidarité, au cœur de notre modèle depuis 1947.

Il s'agit de la première étape de la refonte des offres de la Mgen, décidée à l'assemblée générale du mois de juillet, avec l'idée d'une gamme d'offres adaptée à chaque âge et construite autour des situations de vie au plus près des attentes des adhérents.

Proches de vous, nous le sommes aussi au travers de nos partenariats locaux :

- Promotion d'une pratique sportive régulière avec les épreuves des fitdays Mgen en juillet, la randonnée matheysienne VTT le 21 septembre et l'Ekiden le 19 octobre.
- Actions de prévention comme les rencontres de la forme dans les lycées avec la ligue d'athlétisme Rhône-Alpes mais aussi la participation à un débat en novembre avec l'association française des diabétiques du Dauphiné.

N'oublions pas la solidarité qui s'exprime par des aides financières, prêts ou avances versées aux adhérents au sein de notre commission d'action sociale, en complémentarité du service social de l'Education nationale.

Proches de vous, nous le sommes à la section départementale, où nos équipes sont à votre écoute quelle que soit votre situation.

Enfin, le club des retraités vous accueille et vous propose de nombreuses activités (réunion d'information le 19 septembre après-midi à la section).

Nul doute que nous nous rencontrerons à un moment ou un autre.

Je finirai en saluant l'ensemble des élu(e)s, notamment Noëlle Duc, Présidente de la section Mgen Isère ces quatre dernières années, à qui je succède.

Je vous souhaite une bonne rentrée.

## Ouverture de nos locaux

### Section MGEN

94, rue de Stalingrad - Grenoble
Bus C3 et 16 (arrêt Eugène Sue)
Bus C5 (arrêt Stalingrad-Alliés)
En période scolaire :
du lundi au jeudi : de 9 h à 17 h 30
le vendredi : de 10 h à 17 h 30
En période de vacances :
du lundi au jeudi : de 9 h 15 à 16 h 45
le vendredi : de 10 h à 16 h 45

### Accueil Campus

Domaine universitaire St Martin d'Hères
Carreau Rive Gauche
Tramway B et C
(arrêt Bibilothèques universitaires)
du lundi au vendredi :
de 9 h 30 à 14 h
(en période scolaire uniquement)

### Accueil téléphonique : 3676

*(Coût d'un appel local depuis un fixe)*
du lundi au vendredi : de 8h à 18h30

# SOMMAIRE


**Editorial** ..... 2

**Vie de la section** ..... 3-5
- Assemblée départementale 2014
- Assemblée générale 2014
- Le Comité de section 2014/2016

**Etablissement Mgen** ..... 6
- Le Centre médical et dentaire de Lyon

**Pages régionales** ..... 7-10
- Efficience Santé
- Le recours contre tiers
- Pour l'habitat aussi, la Mgen est à vos côtés
- Chambre particulière : mode d'emploi

**Infos pratiques** ..... 11
- mgen.fr

**infos seniors** ..... 12
- Club des retraités Mgen

**Zoom** ..... 13
- Le CLEPT, utopie ou précurseur ?

**Actions et partenariats** ..... 14-16
- Santé Diabète et AFD38
- VTC, VTT, BRO, BRA
- EASI, hockey pour la mixité
- PEJ : Grenoble en attendant Riga
- Bouger c'est la santé


**Suivez la Mgen sur Twitter @groupe_mgen**

**La Mgen sur votre IPhone**


**BULLETIN DE LA SECTION DE L'ISÈRE DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

N° 30 - Septembre 2014
MGEN - 94, rue de Stalingrad - BP 95X 38052 Grenoble cedex 9
Tél. : **3676**
Fax : 04 38 49 17 12
Internet et e-mail : www.mgen.fr
Gratuit - Tirage : 38 100 exemplaires

**Ont participé à la rédaction de ce bulletin :** Jean-Marie Bouget, Bertrand Autissier, Rémi Goube, Denis Bosson, Jean-Marie Sarracani et toute la commission communication
**Crédit photo :** Mgen, Kid Fit days
**Dessins** : François Notte
**Directeur de la Publication :** Jean-Marie Bouget
**Conception/Impression :** Kalistene Conseil, 5 route de Nanfray, 74960 Cran-Gevrier - Imprimé sur papier Eco certifié PEFC 100 %
**Routage :** atelier protégé LMDES
Publication trisanuelle - Dépôt légal : 3e trimestre 2014
ISSN 1777-2818

# Assemblée départementale 2014

**Notre assemblée départementale s'est tenue le 21 mai dernier à l'université Stendhal, avec la participation d'Éric Chenut, délégué national de la Mgen en charge des établissements sanitaires et sociaux.**

Eric Chenut, Jean-Marie Bouget, Rémi Goube à la tribune de l'AD

En introduction, Madame Lynne Franjié, Vice-présidente de l'université Stendhal, a évoqué l'importance du partenariat avec la Mgen pour l'établissement dans le contexte de sa pleine autonomie.

Après une brève présentation de l'activité et des comptes de l'année écoulée, une large place a été donnée aux échanges avec la salle.

Il en ressort qu'en 2013 notre mutuelle a redistribué 95 % des cotisations sous forme de prestations. Un tel taux de redistribution ne permet pas de faire face aux charges de gestion mais celles-ci ont été couvertes l'an dernier par les produits financiers tirés du placement de nos réserves, produisant même un léger excédent.

Les adhérents présents ont pu faire part de leurs préoccupations concernant l'évolution du système de santé et l'aggravation des restes à charge. La discussion a permis de brosser un large tableau de la situation de notre système de santé et des perspectives à moyen terme. L'importance de la prévention a été soulignée : nous dépensons de plus en plus d'argent pour soigner les maladies causées par les déséquilibres de notre mode de vie (alimentation, sédentarité…). Un mode de vie plus équilibré paraît le seul moyen de réduire nos dépenses de santé pour les rendre soutenables.

*Les participants à l'assemblée départementale ont également voté pour désigner la délégation de l'Isère aux assemblées générales 2014 et 2015.*

*Ont été désignés en qualité de titulaires : M^mes^ Borga-Jacquier, Duc, Gosset, MM. Autissier, Bosson, Bouget, Goube, Pétralia.*

*Suppléants : M^mes^ Lainé, Paris, Ethiévant, MM. Baronnat, Murphy, Sarracani, Turpault, Varcin.*

# Du nouveau…

## … à la tête de la section de l'Isère en cette rentrée

### Nouveau Président

**Jean-Marie Bouget**, Professeur des écoles à La Mure, élu à la présidence par le nouveau comité de section le 29 avril, succède à Noëlle Duc après 4 années de mandat.

### Nouveau départ

**Pierre Baronnat** nous quitte pour rejoindre la direction des services départementaux de l'Education nationale. Arrivé à la section en janvier 1997, il était le doyen de l'équipe de direction. En matière d'action sociale, il a beaucoup contribué à l'ouverture de la section en nouant des partenariats étroits avec les services sociaux de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et au-delà. Egalement en charge de la logistique de la section, nous lui devons un bâtiment parfaitement entretenu et ces mille attentions au quotidien qui font que tout est là quand on en a besoin. C'est avec beaucoup d'émotion que nous nous sommes dit « au revoir »… et « à très bientôt » car Pierre reste membre de notre comité de section et de notre bureau départemental.

### Nouvel élan

En contrepartie, nous avons le plaisir d'accueillir **Martine Ethiévant,** précédemment déléguée à la section Mgen du Rhône. Professeure des écoles entrée dans l'Education nationale après une carrière dans l'industrie, la diversité et la richesse de ses expériences sont autant de cordes ajoutées à l'arc de notre petite équipe.

# Lauréate

À la tribune de la Maison de la Mutualité à Paris le 5 avril dernier, Sylviane Bonello, conseillère mutualiste à la section de l'Isère, reçoit un prix en récompense de sa participation gagnante à la conception du nom de la nouvelle offre d'entrée de la Mgen : Mgénération Initiale.

Près de 400 personnes avaient participé à ce concours interne, 3 ont été primées.

# AG 2014

**Cette année, notre assemblée générale s'est tenue les 9 et 10 juillet à Paris, à la Maison de la Mutualité.**

Les représentants de l'Isère à l'AG, de g. à d. : P. Pétralia, M-F Paris, R. Goube, J-M Bouget, B. Autissier, C. Gosset, M. Savignac, M. Borga-Jacquier

Le président Thierry Beaudet a ouvert les travaux avec le projet d'évolution des offres initié par MGénération Initiale.

La présentation du rapport d'activité a souligné les défis que doit relever la Mgen pour dynamiser son développement, de même que le besoin d'asseoir et développer notre rôle d'acteur global de santé avec la volonté de mettre la personne au centre de nos préoccupations. Au plan financier, fin 2013, le groupe Mgen a affiché un résultat net de 8,5 M€, soit environ 0,3 % du chiffre d'affaires (un peu plus de 2 milliards). Le groupe maintient ainsi sa solidité financière tout en assurant un taux de redistribution record de 94,5 %. Le groupe Istya atteint lui un résultat net de 10,5M€ pour 2013.

La refonte de l'offre mutualiste a été longuement évoquée avec l'évolution de la couverture globale actuelle en une gamme complète pour proposer à tous, à tous les moments de la vie, des réponses Mgen adaptées dans un cadre solidaire et responsable.

Un moment a été consacré au trophée des Ecollègues, qui a permis à 2200 salarié(e)s et militant(e)s de découvrir les enjeux environnementaux de leur quotidien professionnel. Les Jardins du centre d'Appel de Bordeaux avec les paniers de fruits et légumes issus de filières locales en ont été le lauréat primé.

Puis est venue la création officielle de la 102e section à Mayotte dans l'archipel des Comores. La Mgen est la première mutuelle à s'installer dans ce tout nouveau département d'outre-mer créé le 31 mars 2011. Un moment musical a rythmé cet événement.

Renouvellement de l'action mutualiste, nouvelles priorités en matière d'action sociale, développement d'offres collectives dans le cadre d'Istya, impossible de citer toutes les interventions de cette AG dense et riche. En conclusion, Thierry Beaudet a rappelé l'importance du réseau militant de la Mgen. Coopération, complémentarités, confiance réciproque. Militant(e)s et salarié(e)s se retrouvent sur les finalités sociales de la mutuelle et sur l'attention aux adhérents. C'est notre force et notre différence.

**Bertrand Autissier**

# PREMIÈRES IMPRESSIONS

**Que pensent nos nouveaux élus de leur accueil et de leur mandat 3 mois après leur élection ?**

*« Je me suis sentie chaleureusement accueillie au comité de section. J'ai eu l'impression que les « anciens » m'ont fait une place. Le plus « difficile » est de saisir les modes de fonctionnement, les sigles, les attributions. C'est un monde qui a ses codes, et il faut du temps pour les appréhender. »*

**Magalie Roche**

*« Etre élue au comité de section de la Mgen, au-delà de connaître ce que deviennent nos demandes de remboursement, c'est pouvoir participer au débat mutualiste au sein des diverses instances. Pour moi ce sera la commission « prévention santé ». Mais il nous faut aussi comprendre le fonctionnement de la mutualité et pour cela des sessions de formation sont prévues.. »*

**Michèle Lainé**

*« Adhérente depuis plus de 30 ans, comme beaucoup, j'ai râlé lorsqu'il y avait du retard, des erreurs… Tous les 2 ans, je voyais passer des élections sans vraiment savoir à quoi elles correspondaient. J'ai rencontré une déléguée Mgen qui m'a fait comprendre que tout adhérent peut apporter sa pierre à l'édifice, c'est ce qui m'a décidée à me présenter.*

*J'ai été un peu perdue au début mais rassurée de rencontrer des personnes convaincues par leur engagement et très ouvertes. Les sollicitations ont été rapidement nombreuses : réunions du comité de section, bureau, commissions, rencontre régionale, formation et en juillet Assemblée générale à Paris.*

*Des expériences denses et riches, marquées par des valeurs fortes : solidarité et démocratie, échange, partage. Je veux continuer de me former et m'impliquer activement au service des adhérents. Une aventure enrichissante tant sur le plan humain que sur le plan intellectuel. »*

**Marie-Françoise Paris**

**Vos élus vous ressemblent, alors pourquoi pas vous en 2016 ?**

# Le Comité de section 2014/2016

Claude ARNAUD

Bertrand AUTISSIER

Pierre BARONNAT

Mélanie BORGA-JACQUIER

Denis BOSSON

Jean-Marie BOUGET

Karima BOUGUETAÏA

Nathalie BRUSSET

Marie CAPRINI

Maryse DELLA VEDOVA

Noëlle DUC

Philippe FAURE

Richard GIRERD

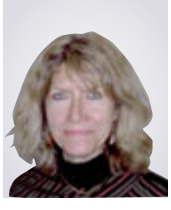
Chantal GOSSET

Rémi GOUBE

Hélios GRACIA

Bernard JACOB

Michel JULLIEN

Carole KADA

Youssef KHOALI

Michèle LAINÉ

Nicolas LE GAC

Timothy MURPHY

François NOTTE

Marie-Françoise PARIS

Pierre PETRALIA

Olivier RICHARD

Magalie ROCHE

Jean-Marie SARRACANI

Matthias SAVIGNAC

Christian TURPAULT

Eric VARCIN

## Le nouveau bureau de la section

**Président** :
Jean-Marie Bouget

**Vice-président délégué** :
Bertrand Autissier

**Trésorière** :
Chantal Gosset

**Trésorier adjoint** :
Pierre Pétralia

**Secrétaire** :
Marie-Françoise Paris

**Secrétaire adjointe** :
Nathalie Brusset

**Membres du bureau** :
Pierre Baronnat
Denis Bosson
Rémi Goube,
Matthias Savignac
Christian Turpault

# Le Centre médical et dentaire de Lyon

**Cette nouvelle dénomination marque une évolution importante du centre de santé de Lyon. Le service dentaire, qui a été inauguré le 1er septembre 2014, était attendu de longue date par nos mutualistes.**

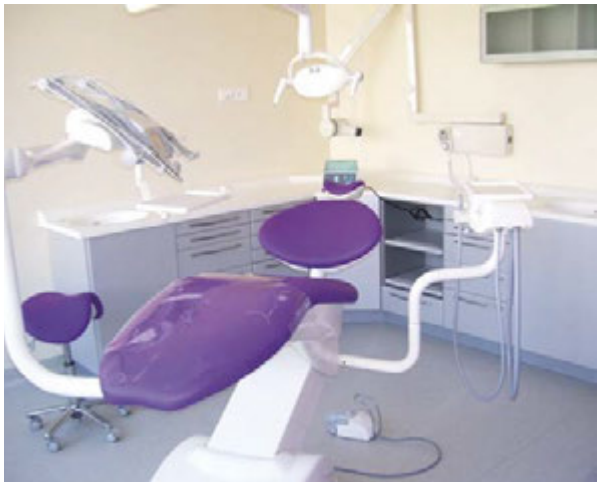

### UN PLATEAU TECHNIQUE DE PREMIER ORDRE

Le Centre médical et dentaire de Lyon dispose désormais d'un plateau technique dentaire entièrement nouveau offrant des conditions d'hygiène optimales et des équipements à la pointe de la technologie : radios panoramiques numériques, fauteuils de dernière génération…

Deux fauteuils sont mis en service dès cette rentrée, sur lesquels officieront 3 chirurgiens-dentistes à plein-temps. Dès saturation du service, deux fauteuils supplémentaires seront installés avec 3 nouveaux dentistes, dans des cabinets déjà prêts à être équipés.

### UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le service dentaire est composé de chirurgiens-dentistes et d'assistantes dentaires expérimentés et hautement qualifiés, proposant aussi bien des soins dentaires que la pose de prothèses. Vous pouvez ainsi bénéficier de traitements complets pour préserver votre hygiène bucco-dentaire.

### FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS

Nos patients bénéficient du tiers payant sur le régime obligatoire, ainsi que sur le régime complémentaire pour nos mutualistes, et ne supportent pas de dépassement d'honoraires sur les soins. En outre, ils profitent d'un reste à charge maîtrisé sur une grande majorité des actes, et des tarifs raisonnés pour les actes non remboursés tels que le blanchiment ou la parodontologie. Des devis clairs et précis sont établis pour les actes soumis à dépassements.

### UN ENGAGEMENT FORT SUR LA QUALITÉ

Pour rappel, le Centre de Santé de Lyon a obtenu la labellisation qualité du Réseau National des Centres de Santé Mutualistes.

À ce titre, nous sommes particulièrement vigilants quant aux conditions d'accueil des patients, d'hygiène, de stérilisation, de propreté et de sécurité, et bien sûr à la qualité des fournitures que nous utilisons. Toutes les prothèses dentaires proviennent de laboratoires lyonnais.

### DES HORAIRES ÉLARGIS

Vous êtes accueillis pour vos soins dentaires et prothétiques sur des plages élargies, du lundi au vendredi, de 8h à 18h30 et le samedi de 8h à 13h.

Des plages horaires spécifiques sont dédiées aux urgences.

### Plus d'infos…

#### Rendez-vous

Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone au **04 72 11 30 09**, ou sur place, **44 rue Feuillat** dans le 3e arrondissement de Lyon.

#### Accès

- Le Centre de Santé dispose d'un **parking** dont l'entrée est située rue Fiol.
- L'établissement est entièrement **accessible aux personnes à mobilité réduite**. Une place de stationnement leur est réservée à l'entrée principale rue Feuillat.
- **3 lignes de bus** disposent d'un arrêt devant le centre de santé : C16, C13 et 25.

*Communiqué de Mutuelles de France Réseau Santé*

## LA CERTIFICATION DES MAGASINS D'OPTIQUE

LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE, NOTRE PRIORITÉ.

Le réseau Les Opticiens Mutualistes mène de longue date une démarche qualité. Il s'engage aux côtés des clients, dans le respect de ses valeurs mutualistes. C'est pourquoi il choisit l'exigence d'une démarche de certification pour garantir la qualité de ses services.

En Isère, l'ensemble des 9 magasins d'optique gérés par Mutuelles de France Réseau Santé vient d'obtenir la **Certification de Services Qualicert** délivrée par SGS ICS*.

Retrouvez toutes les coordonnées de ces magasins certifiés, conventionnés par le réseau Optistya, sur www.mfrs.fr/optique ou dans votre espace personnel sur www.mgen.fr

** Référentiel de Certification de Services : Prestation de vente et de service après-vente d'un magasin d'optique (Réf. : RE/OPT/03B) - Le référentiel peut être obtenu auprès de SGS ICS - 29 avenue Aristide Briand - 94111 ARCUEIL - www.qualicert.fr*

# EFFICIENCE SANTÉ®

## La complémentaire Santé du Groupe MGEN pour tous !

**Votre enfant travaille et cherche une mutuelle ? Votre voisin ne bénéficie plus du contrat collectif de son entreprise ? Un de vos amis trouve sa complémentaire santé trop chère ou n'a plus confiance en elle ?**

MGEN Filia leur propose Efficience santé : 3 formules au choix pour s'adapter à tous les besoins.

### EFFICIENCE SANTÉ®, les valeurs de la MGEN

- **L'esprit mutualiste :** solidarité, éthique, responsabilité
- **Pas de discrimination :** contrat responsable et solidaire sans discrimination d'âge ni d'état de santé
- **Pour toute la famille :** cotisation enfant gratuite dès le 3ème enfant couvert
- **Pas de délai d'attente :** prise en charge effective dès le 1er jour pour les frais médicaux courants
- **La fidélité récompensée :** cotisation réduite à partir de 3 ans puis 5 ans d'ancienneté

### EFFICIENCE SANTÉ®, les services de la MGEN

- **L'accès aux réseaux de soins conventionnés MGEN* :** pour un reste à charge nul ou maîtrisé et sans aucune avance de frais dans les domaines dentaire, optique, audioprothèse, hospitalisation
- **Un service efficace et proche :** un centre de service dans chaque département pour apporter renseignements, conseils et solutions personnalisées, des services pratiques sur Internet et iPhone
- **Pas d'avance de frais** chez la plupart des pharmaciens*
- **Paiement en 12 mensualités** sans frais

**MGEN FILIA garantit à ses adhérents le libre choix de leur établissement et de leur professionnel de santé.*

**Les Dossiers de l'Epargne, expert indépendant, a accordé en 2013 et pour la deuxième année consécutive, son Label d'Excellence à Efficience Santé.**

MGEN Filia
la première mutuelle santé certifiée qualité « engagement de service » sur toute son activité

**Parlez-en à vos proches et amis pour qu'ensemble, l'esprit mutualiste et la solidarité grandissent.**

**Contacter le centre MGEN le plus proche**
**0820 216 216*- www.mgenfilia.fr**

MGEN

*0,09 € ttc/min hors coût opérateur

# Le recours contre tiers

**Lorsqu'un assuré social est victime d'un accident, la MGEN (sécurité sociale + mutuelle) prend immédiatement en charge l'ensemble des dépenses de santé correspondantes : frais médicaux et d'hospitalisation, médicaments, rente accident du travail voire pension d'invalidité.**

Toutefois, certains accidents ont pour origine un « tiers », c'est-à-dire une personne physique ou morale.

Dans ce cas, la Mgen mène une action auprès de l'assureur de la personne responsable afin de récupérer les sommes qu'elle a préalablement versées : c'est le recours contre tiers.

En effet, la personne responsable bénéficie d'une assurance pour les dommages civils qu'elle peut causer. Les dépenses de santé ne peuvent, pour des raisons d'équité, rester définitivement à la charge de la collectivité (sécurité sociale) ou de la mutuelle.

## Réponses à quelques questions que vous pourriez vous poser

### POURQUOI DOIS-JE DÉCLARER CES ACCIDENTS ?

Toutes les dépenses consécutives à l'accident seront supportées par l'assurance du tiers responsable ou à défaut, par le responsable lui-même.

Ce faisant, vous défendez le bon usage de vos cotisations et participez à la bonne gestion des fonds publics de l'Assurance Maladie et/ou de la MGEN.

Pour information, ces gestes écoresponsables permettent d'économiser près d'un milliard d'euros par an au niveau national et contribuent à éviter l'augmentation des cotisations.

**Déclarez l'accident le plus rapidement possible auprès de votre centre MGEN**

### DANS QUEL CAS, LA RESPONSABILITÉ D'UN TIERS EST-ELLE ENGAGÉE ?

- Agression,
- Accident de circulation,
- Attaques d'animaux domestiques,
- Blessures consécutives à un défaut de fabrication d'un objet,
- Glissades dans un magasin (sol mouillé, objet au sol…)
- Accident au cours d'une activité pour laquelle vous avez souscrit une assurance privée,
- Fautes médicales…

### DANS QUEL DÉLAI DOIS-JE DÉCLARER L'ACCIDENT ?

Le plus rapidement possible après les faits.

### QUEL(S) DOCUMENT(S) DOIS-JE FOURNIR ?

- Vous devez obligatoirement compléter la déclaration d'accident téléchargeable sur le site mgen.fr et,
- Y joindre tout éventuel rapport de police, constat amiable, certificat médical ou compte rendu d'examen, document pouvant consolider le dossier recours : témoignage…

### À QUI DOIS-JE ADRESSER MA DÉCLARATION ?

À mon centre MGEN habituel.

### QUEL EST L'IMPACT DE LA DÉCLARATION SUR MON DOSSIER ?

Cette déclaration d'accident n'a aucun impact sur le traitement de vos remboursements ni en termes de délai de remboursement, ni en termes de montant.

**Liens utiles**

- **mgen.fr :** rubrique Foire Aux Questions (FAQ) www.mgen.fr/faq/
- **ameli.fr**

# Pour l'habitat aussi...
# ... la MGEN est à vos côtés !

**Beaucoup d'entre vous ont déjà bénéficié des prestations liées à l'habitat, d'autres les méconnaissent. Se loger reste une préoccupation essentielle.**

Que ce soit en location ou en accession à la propriété, le logement représente un engagement financier important.

Nous avons depuis longtemps décidé de mettre à profit la taille de la mutuelle et sa bonne santé financière à votre service, en vous proposant d'assurer vos prêts par son intermédiaire et qu'elle s'en porte caution (sous certaines conditions).

Vous trouverez ci-dessous une présentation succincte de nos interventions dans ce domaine.

## PRÊT INSTALLATION MGEN-CASDEN

Vous avez moins de 36 ans, vous êtes sociétaire Casden et vous souhaitez pouvoir financer tous vos projets d'installation dans un logement (règlement des frais d'agence, versement du dépôt de garantie, financement de travaux) ou l'achat de biens d'équipements (électroménager, etc.) ?

**La MGEN vous propose un prêt, entre 1 000 € et 3 000 €, remboursable sur une période allant de 12 à 36 mois.**

- **TAEG fixe de 0 %**
- Aucun frais de dossier
- Prise en charge totale de l'assurance de prêt par la MGEN

## CAUTION ACQUISITION

La caution acquisition a pour objet de garantir l'organisme prêteur contre les risques d'impayés des échéances de prêts immobiliers souscrits par le membre participant MGEN et son co-emprunteur le cas échéant. Cette garantie couvre le capital restant dû, les intérêts et les accessoires.

La garantie de caution permet de couvrir la totalité du prêt emprunté sur une durée maximum de 30 ans.

## NOUVEAUTÉ

Depuis le 1er juillet 2014, le montant maximum garanti est de 1 million d'euros. De plus, les crédits à la consommation affectés au financement de travaux d'un montant inférieur ou égal à 75 000€ pourront également bénéficier de la garantie.

**RAPPEL : Les opérations immobilières cautionnables : résidence principale ou secondaire, résidence pour enfant étudiant à charge ou ascendant à charge, terrain destiné à la construction d'un bien à usage familial**

## ASSURANCE EMPRUNTEUR

L'assurance emprunteur est obligatoire pour tout prêt immobilier. Cette assurance couvre les risques de décès, incapacité (ITT) et invalidité (PTIA) des emprunteurs.

La MGEN assure ce service à l'ensemble de ses adhérents dans des conditions très privilégiées. Dans un contexte immobilier en pleine évolution (marché, allongement de la durée de la vie, adaptation aux situations individuelles et personnelles…) la MGEN souhaite apporter un service toujours plus efficace et adapté.

## NOUVEAUTÉ

La MGEN propose deux offres distinctes pour couvrir ce risque et répondre à l'obligation d'assurance.

**1 -** L'offre indemnitaire qui couvre les risques décès, ITT et PTIA permet une indemnisation en fonction de la perte de revenu (taux de cotisation à partir de 0.11%).

**2 -** A compter de janvier 2015, l'offre forfaitaire, particulièrement protectrice, qui garantit la prise en charge de la totalité des échéances de prêt en cas d'impossibilité d'exercer son activité professionnelle. Quelle que soit la perte de revenus consécutive à l'incapacité d'exercer son activité, les mensualités du prêt sont alors payées (taux de cotisation à partir de 0.13%).

## ASSURANCE CHÔMAGE

Cette assurance permet aux emprunteurs non fonctionnaires de trouver une garantie de remboursement partiel des échéances en cas de perte d'emploi.

# Chambre particulière : **mode d'emploi**

**Lors d'une hospitalisation dans un établissement public ou privé vous pouvez solliciter le bénéfice d'une chambre particulière.**

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le tarif « chambre particulière » s'applique à l'usager qui en a fait expressément la demande. Un document doit être complété et signé, et vous devez préalablement être informé du coût de celle-ci.

**Ce qui signifie que :**

- Si vous séjournez dans une chambre particulière sans l'avoir exigée, vous n'avez pas à acquitter cette prestation.
- Aucune majoration de tarif ne peut vous être appliquée si vous êtes dans une chambre particulière faute d'autre place dans l'unité de soins.
- Une chambre particulière peut vous être attribuée parce que votre état de santé nécessite que vous soyez seul. Celle-ci ne peut alors pas faire l'objet d'une facturation. Elle doit faire l'objet d'une prescription médicale et s'imposera à l'établissement.

Les dispositifs de la Couverture Maladie Universelle complémentaire et de l'Aide médicale d'état ne couvrent pas les frais liés à des exigences personnelles du patient.

Afin de limiter votre reste à charge, la MGEN signe des conventions avec des établissements publics et privés.

En contrepartie d'un tarif négocié, la prise en charge est améliorée.

Vous bénéficiez alors du tiers payant pour toute la partie complémentaire à savoir :

- Ticket modérateur.
- Forfait journalier (dans la limite de 360 jours).
- Forfait de participation à la chambre particulière.

Dans tous les cas, consultez un conseiller avant toute hospitalisation.

## L'enjeu du conventionnement mutualiste

L'accroissement du nombre de chambres particulières dans les établissements publics et privés correspond à une réelle demande des patients, reflet de l'évolution de notre société.

La prise en charge, parfois déraisonnable du supplément pour chambre particulière par certains contrats d'assurance a contribué à la surenchère des prix des chambres particulières (il arrive de trouver des tarifs plus élevés qu'une chambre d'hôtel de très bon standing).

Dans ce contexte, le conventionnement mutualiste qui permet de conclure des accords avec des établissements, en négociant des tarifs réalistes et soutenables, a la double vertu de réduire votre reste à charge et de contenir l'envolée des dépenses et par voie de conséquence, celle de vos cotisations.

Dans tous les cas, avant toute hospitalisation, consultez un conseiller dans votre centre MGEN ou au 36 76

# mgen.fr

**La Mgen en 2 clics 7 jours sur 7 24h sur 24**

- **Toutes nos offres** : santé, habitat, retraite, prévoyance
- **Tout savoir** sur la carte Vitale, la CEAM, le parcours de soins coordonné
- **Consulter les informations** de votre section et télécharger nos derniers bulletins
- **Acceo** : service à destination des personnes sourdes ou malentendantes, cliquer sur l'icône

## BIENVENUE DANS VOTRE ESPACE PERSONNEL

**Créez un compte en quelques secondes et découvrez les services réservés à nos adhérents**

- Rechercher un professionnel de santé (ostéopathe, dentiste, opticien ou audioprothésiste agréés, etc.)
- Consultez vos remboursements
- Simulez vos remboursements optiques
- Modifiez vos coordonnées ou votre domiciliation bancaire
- Commandez votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Obtenir une attestation de droits
- Et bien d'autres choses à découvrir dans votre espace personnel Mgen

***Retrouvez la Mgen sur votre smartphone***

*Appli gratuite*

## Votre situation a changé?

**Mutation, changement de statut, départ à la retraite…** Informez-nous au plus vite pour mettre à jour votre dossier et éviter le désagrément de régularisations a posteriori.

En cas de **mutation**, il est fréquent que le précompte de la cotisation sur salaire s'arrête, comme c'est systématiquement le cas lors du départ à la retraite.

Si vous constatez une interruption de votre cotisation, prévenez-nous au plus vite.

**Situation familiale** : état civil, décès, naissance, fin d'études ou entrée dans la vie active d'un enfant, signalez-nous tout changement sans attendre.

**Changement de compte bancaire** : si vous avez des prélèvements Mgen sur votre compte bancaire (cotisations santé, assurance de prêts ou prévoyance) indiquez nous très précisément l'usage de votre nouveau compte bancaire (versement de prestations ? Prélèvements de cotisations ? Les deux ?).

Vous pouvez déclarer de nombreux changements sur **mgen.fr** dans votre espace personnel, rubrique « *Votre situation* » et télécharger les imprimés nécessaires (onglets « *Votre sécu* » ou « *vos garanties* »).

Pour nous adresser un courriel : rubrique « *Vos contacts Mgen > Nous contacter* » ou cliquer sur l'icône

En cas de doute, contactez votre section et profitez-en pour faire le point sur votre protection.

## La Mgen hors de France

Vous partez travailler à l'étranger (ou vous suivez votre conjoint) contactez notre section extra-métropolitaine (SEM) pour vos droits et démarches.

**MGEN SEM**
88, rue Albert Einstein - 72047 LE MANS CEDEX 2
Tél. 02 49 79 00 05 - Courriel : sd999@mgen.fr

Vu par Fnot

# Club des retraités Mgen

**Le club des retraités de la Mgen vous attend à la rentrée pour participer à ses nombreuses activités.**

Scrabble, bridge, tarot, lecture, bibliothèque, échanges de savoirs sur ordinateur mac, randonnées, aquarelle, patchwork, peinture sur soie ou sur porcelaine, créativité, équilibre, do In, sophrologie : le programme est varié et vous n'aurez que l'embarras du choix.

En outre des voyages particulièrement étudiés sont organisés pendant l'année scolaire, Cap Vert, Sicile, découverte du Sultanat d'Oman (durant l'année 2015).

**Une réunion d'informations aura lieu au club vendredi 19 septembre 2014 à 14h30.**

Au cours de cette séance, chacun pourra obtenir tous les renseignements utiles à propos du fonctionnement du club et des activités proposées.

**L'équipe du Club des Retraités**

*Remerciements : Le club regrette le départ de Pierre Baronnat qui, au sein de l'équipe de direction, était notre interlocuteur privilégié. Qu'il soit vivement remercié pour son écoute et sa disponibilité. Il nous a constamment apporté son aide pour le bon fonctionnement du club, tant matériel que financier, avec compétence et dévouement.*

**Plus d'infos...**

**Club des retraités**
•Section Mgen de l'Isère
94 rue de Stalingrad 38000 Grenoble
Tel : 04 76 22 99 19
club.retraites-mgen38@orange.fr

## Conférence-débat sur la Santé Environnementale

Vendredi 19 septembre 2014
de 19h30 à 21h30
à Aix les Bains

Intervenant
Philippe Perrin, éco-infirmier

Contact pour inscription
Virginie Dénarié
Mutualité française Rhône-Alpes
v.denarie@mfra.fr
Tél. 04 79 28 76 23

des SOLUTIONS !

Environnement extérieur
Alimentation
Ondes électromagnétiques
Air intérieur
Cosmétiques

Acteur majeur de santé publique, la Mutualité française Rhône-Alpes et ses 225 mutuelles protègent 3,3 millions de rhônalpins.
www.rhonalpes.mutualite.fr

# Le CLEPT, utopie ou précurseur ?

**Quel meilleur endroit que l'ancien collège de la Villeneuve pouvait abriter le Clept – collège et lycée élitaire pour tous ?**

Marie-Cécile Bloch

Utopie architecturale intégrée dans un bâtiment d'habitation, le lieu n'a rien d'un établissement classique, à l'instar de cet ovni éducatif qu'est le Clept. Et pourtant il s'agit bien d'un collège et lycée, élitaire car il prépare aux baccalauréats L, S et ES, pour tous car il s'adresse à des élèves en rupture de scolarité. Utopie ? **Marie-Cécile Bloch**, co-fondatrice et coordinatrice de l'établissement, nous explique.

### *Le Clept paraît unique à tous points de vue, comment est-il né ?*

Il s'apparente un peu aux 3 ou 4 micro lycées existants mais c'est le seul à inclure un collège.

Au départ nous étions deux enseignants et formateurs, Bernard Gerde et moi-même, sensibilisés par le phénomène du décrochage scolaire. Notre réflexion a intéressé le recteur de l'époque qui nous a confié une mission sur ce sujet. En 1996 nous fondons l'association la Bouture dont l'objet est la formation, l'information, la remédiation au décrochage scolaire. Mais c'est seulement en 2000, grâce à Jack Lang, que nous obtenons des postes d'enseignants pour créer le Clept.

### *Quel est le profil de vos élèves ?*

Ils doivent remplir 3 conditions : avoir entre 15 et 23 ans, être en rupture scolaire avérée depuis au moins 6 mois (en général entre 1 et 2 ans) et avoir envie de reprendre une scolarité.

Nous avons une centaine d'élèves (capacité limite des locaux) dont en moyenne 20 % de niveau collège (bien que le plus souvent d'âge lycée) et 80 % de lycéens.

### *Comment se déroule la scolarité ?*

Elle peut durer de 1 à 5 ans. L'objectif est de rendre les élèves « étudiants », c'est-à-dire pleinement acteurs de leur scolarité.

Tout commence par un travail sur la motivation, le « module de raccrochage », pour transformer l'envie en volonté.

Ensuite les cours correspondent aux nécessités des programmes des séries S, ES et L.

L'enseignement est beaucoup basé sur le collectif, l'échange et la parole.

Il fait largement appel au tutorat, à la vie de classe et aux groupes de base (5 groupes en tout d'une vingtaine d'élèves de tous modules confondus).

Autres particularités : l'initiation au questionnement philosophique dans chaque niveau, la boutique d'écriture pour réconcilier les élèves avec l'écrit et les ateliers de pratique culturelle.

Au Clept les journées sont bien pleines.

### *Si ça marche, comment se fait-il qu'il n'y ait pas des Clept partout ?*

Ça marche, c'est un fait. Il y a 15 % de jeunes qui décrochent du Clept mais même dans ce cas, on constate une réconciliation avec l'institution scolaire et le monde adulte et une reprise de confiance en sa capacité d'apprendre. Chez ceux qui restent, les taux de réussite au bac sont très bons.

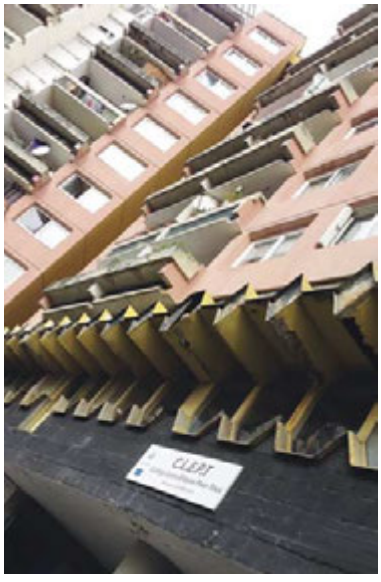

Pourquoi n'y a-t-il pas d'autres Clept ? Il n'est pas facile pour l'institution d'intégrer une innovation qui émane de la base et non du sommet. Il a été difficile de l'intéresser au décrochage scolaire des lycéens et encore plus de faire admettre celui des collégiens, par définition illégal à cause de l'obligation scolaire.

Et puis en travaillant à partir de la parole des décrocheurs, ils nous donnent à voir les insuffisances de l'offre scolaire. C'est très dérangeant.

Pourtant le Clept fait la démonstration que l'école peut se refonder dans une direction qui permette la réussite pour tous.

### *Plutôt que multiplier les Clept, ne vaudrait-il pas mieux que l'institution s'inspire de sa réussite ?*

Oui c'est pourquoi nous avons une activité de prévention du décrochage en formant les équipes qui le demandent.

En fait, je rêve que le Clept ne serve plus à rien.

**Propos recueillis par Denis Bosson**

## Témoignage

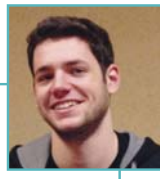

**Hugo, 18 ans, nous parle de son parcours.**

**Comment es-tu arrivé au Clept ?**

*J'ai appris l'existence du Clept par la mission locale après un an de décrochage. J'ai tout de suite été mis en confiance par le climat et l'attitude des profs.*

**Qu'est ce qui est si différent ?**

*Pas tellement la scolarité mais l'attitude des enseignants.*

*Avant j'avais l'impression de ne pas compter pour les profs, d'être culpabilisé, pas du tout écouté.*

*Au Clept la relation est basée sur la confiance. Les enseignants sont très disponibles, à notre écoute. Ils sont très bienveillants, directifs mais de manière respectueuse et non autoritaire. On peut échanger avec eux pendant les cours et au moment des bilans. Les classes sont moins chargées, on peut refaire les DS ratés.*

*Avant j'avais l'impression que je ne pourrais jamais y arriver, maintenant je sais que je peux y arriver. Pour moi, être au Clept c'est une chance.*

## 2 questions que vous vous posez peut-être

**Faut-il consacrer tant de moyens à une centaine d'élèves seulement ?**

Il y a 14 ETP d'enseignants au Clept, ce sont les seuls personnels, « ils font tout sauf le ménage » nous dit M-C Bloch. C'est pourquoi selon un audit réalisé en 2012, le coût de la scolarité par élève au Clept est légèrement inférieur à la moyenne des lycées.

Les enseignants du Clept sont volontaires et militants, c'est une grande force mais aussi une limite : pourrait-on reproduire à grande échelle l'alchimie particulière d'une équipe de passionnés ?

**Comment s'inscrire au Clept ?**

Il faut prendre contact avec l'association la Bouture, en charge (entre autres) de l'accueil et de l'information pour le Clept.

**La Bouture**
11 Cours Jean Jaurès
38000 Grenoble
Tél 04 76 17 09 46
la-bouture@wanadoo.fr

# Santé diabète, AFD38 : une même volonté d'agir au quotidien pour prévenir ou vivre au mieux avec...

**Donner un coup de pouce, être relais ou partenaire, c'est bien là le moins que puisse faire une mutuelle santé pour à la fois contribuer à la sensibilisation du plus grand nombre et être aux côtés des personnes concernées.**

Avec une exigence cependant : que les actions menées aient pour objectif un travail en profondeur et dans la durée. Être aux côtés de Santé Diabète et de l'Association des Diabétiques du Dauphiné (AFD38) est donc tout naturel.

Pour la seconde année scolaire, Santé Diabète a animé une correspondance entre écoles de Grenoble (Ecole Beauvert) et de Ouagadougou (Burkina-Faso) centrée sur les problématiques liées aux différents types des diabètes et aux habitudes de vie respectives. Travail conclu de part et d'autre par une journée d'exposition et d'échanges avec les familles, l'ensemble des bandes dessinées réalisées montrant que les écoliers avaient bien retenu l'essentiel, en particulier ce qui relève de leur propre responsabilité. Un travail d'éducation à la santé à la racine, un échange inter culturel riche, bref une initiative à encourager !

Débutée voilà un an environ, la collaboration avec l'AFD38 monte peu à peu en puissance. Après avoir relayé leur actualité dans un précédent bulletin, organisé un premier essai de sensibilisation du public dans le hall d'accueil de notre section, deux idées de projets communs ont émergé : exposition et permanences régulières dans nos locaux. Elles verront normalement le jour dans les mois qui viennent.

Prévenir donc mais aussi agir pour que la vie avec la maladie puisse être la plus ouverte possible, contrainte certes mais sans renoncement injustifié. Telle est la philosophie qui sous-tend l'organisation de multiples activités tout au long de l'année, été compris. Telle est l'idée qui nous a fait convenir de co-organiser en novembre prochain une conférence débat sur le thème « Diabète et hautes performances, c'est possible ! ». Y viendront témoigner et échanger des personnalités du sport, des arts et de l'entreprise. Façon de pousser loin le bouchon du « c'est possible » afin que chacun puisse trouver une confiance et une force supplémentaires pour relever des défis de besoin, d'envie, de sens, à son niveau.

**Rémi Goube**

**Plus d'infos...**

**Santé Diabète**
• www.santediabete.org

**AFD 38**
• www.afd-diabete38.fr

# VTC, VTT, BRO, BRA... Régime avec selle recommandé !

L'avantage du triptyque activité physique-santé-bien-être, c'est qu'il peut se décliner dans une multitude de domaines, selon les goûts ou les besoins. Pas de performance obligatoirement à la clef mais toujours le plaisir d'avoir fait, osé, réalisé, progressé…

De ce point de vue, le vélo présente une grande variété de possibles et l'irruption de l'assistance électrique a ouvert de nouvelles perspectives. Tant mieux !

Dans le but de favoriser la pratique de l'activité physique pour toutes et tous, la Mgen soutient des initiatives diverses. Parmi elles, les sorties que propose le club des cyclotouristes grenoblois, plus particulièrement les jolis défis que représentent, une année sur deux, le BRO (Brevet de Randonneur de l'Oisans, 450 participants en 2014) et le BRA (Brevet des Randonneurs des Alpes, 1600 participants en 2013)) qui savent conjuguer convivialité, activité physique et amitié !

**Prochain rendez-vous :** le BRA 2015, les **18 et 19 juillet**, avec ses différentes formules qui, de la rando découverte au super BRA, en un ou deux jours, peut en intéresser plus d'une(e).

Histoire d'oxygéner le traditionnel métro-boulot-dodo d'un salutaire vélo-rando-cyclo !

**Plus d'infos...**

www.cyclotourisme-grenoble-ctg.fr

# EASI, hockey pour la mixité

**Retour sur le tournoi de hockey en fauteuil de l'association EASI : un temps de mixité et de partage autour du sport soutenu par la Mgen.**

*Une ambiance remarquable. Du partage, de la joie, de la convivialité. Tout est réuni pour faire de ce tournoi un beau moment. A poursuivre...*

### UN TOURNOI HUMAIN AVANT TOUT

Le 14 mars dernier, sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, la Halle Ouest a accueilli plus de trois cents personnes venues participer à un tournoi de hockey en fauteuil.

Valides, ou en situation de handicap moteur, utilisateurs de fauteuils roulants électriques ou manuels, tous ont su trouver leur place dans le jeu. Pari réussi pour l'association EASI qui souhaitait faire de cette soirée un temps de rencontre au-delà des préjugés et du handicap ! Le sport a prouvé, une fois de plus, qu'il est un formidable outil à la fois ludique et fédérateur ! Maif et Mgen ont soutenu ce projet financièrement mais aussi en mouillant le maillot.

Les échanges initiés sur le terrain se sont prolongés à la buvette : Place aux discussions, c'est alors l'occasion de parler sport et de lier connaissance.

## EASI ? Rassembler au-delà des différences

Créée en 2010, l'association EASI œuvre en faveur de la mixité par différents moyens : sport, musique, théâtre, photo ou encore bien-être. Pour cela, des ateliers hebdomadaires sont mis en place et ouverts à tous, étudiants ou non. Pour défendre ses valeurs que sont la mixité, la convivialité et le partage, l'association a même vu naître un groupe de musique, Sylvius.

De plus, l'association n'hésite pas à investir différents lieux : écoles, centres commerciaux, musées etc. Cette année, ce ne sont pas moins d'une trentaine d'événements qui ont vu le jour grâce à l'association ou avec son soutien.

Parce que l'association se nourrit sans cesse de nouveaux projets et de nouvelles idées, n'hésitez pas à nous contacter pour faire partie de la grande aventure EASI.

**Contacts**

**EASI : Espace d'Animation Sportive et Interdisciplinaire**

- www.easi-grenoble.blogspot.fr
- www.facebook.com/easi.grenoble
- easi.grenoble@gmail.com
- Twitter : @EASI_Grenoble

# PEJ : Grenoble, en attendant Riga

Le Parlement Européen des Jeunes (PEJ) est une association loi 1901, dont l'objectif est de réunir des jeunes européens de 15 à 25 ans dans différentes villes d'Europe, afin de débattre sur des sujets de l'actualité européenne lors de simulations de sessions parlementaires.

Les sessions du PEJ peuvent être régionales, nationales mais aussi internationales comme celle de Grenoble en juillet 2011.

La 35e Session nationale du PEJ-France s'est déroulée à Grenoble du 6 au 8 décembre 2013 et a accueilli plus de 150 personnes. Une Session nationale est par essence un événement historique du PEJ-France. Au rythme de deux par année, elle a pour objectif de rassembler pendant trois jours une dizaine de lycées de toute la France et des invités étrangers. Trois jours pour trois temps forts : team-building, travail en commission et assemblée générale.

La première journée s'est déroulée au Lycée Europole où les délégations séparées en commissions ont appris à se connaître autour de différents jeux. C'est ce qu'on appelle team-building : les équipes se soudent !

*Échange, partage, citoyenneté, meilleure connaissance mutuelle, la Mgen Isère ne pouvait que soutenir cet événement.*

Le lendemain, chaque commission travaillait autour d'une problématique spécifique afin d'établir un cahier de résolutions. Le soir venu, délégués et accompagnateurs se sont rendus à la Bastille pour animer l'Eurovillage : chaque délégation représente un pays à travers ses spécialités traditionnelles.

Pendant ce temps, un jury passe sur les stands afin de goûter ses spécialités et observer la motivation de chaque délégation. Après l'Eurovillage, place à l'Euro-party ! Le thème de cette soirée était « bal masqué ». Mais après la fête, les participants doivent se concentrer à nouveau pour la dernière journée de la session. Il s'agit de voter les résolutions présentées par chaque commission, occasion de débats passionnés et d'échanges enrichissants.

Puis, lors de la cérémonie de clôture, le jury a annoncé le lycée sélectionné : le Lycée Saint-Vincent de Rennes. Ses élèves auront le privilège d'organiser la prochaine Session nationale et de partir en session internationale à Riga !

**Carmen Nicolas, Cyril Pesenti**
**Membres du comité d'organisation**
**de la Session nationale de Grenoble**

# Bouger c'est la santé

**Les maladies chroniques (diabète, cancer…) sont un fléau moderne. Prenant au mot la prescription du Pr Krzentowski[1] selon laquelle « l'activité physique est un comprimé gratuit et sans effet secondaire qui aide à prévenir ces maladies », nous apportons un soutien croissant à des actions de promotion des activités physiques pour tous. Démarche de prévention mais aussi plaisir de se sentir en forme, c'est pourquoi, au-delà du soutien matériel et financier, nous n'hésitons pas « à mouiller le maillot ».**

## Le FitDays Mgen

La Mgen a décidé au plan national de s'associer à l'équipe du FitDays pour promouvoir le sport et la citoyenneté autour du triathlon, pour les pros comme pour les enfants.

**Pour les adultes, le FitDays** s'est déroulé en 5 étapes en juin-juillet, du Havre au Vercors en passant les Yvelines et les Ardennes. 4 formules : XS ; S, M et L (XS : le plus court, 375 m de natation + 12 km de vélo + 2,5 km de course à pied ; L : le plus long, 1,9 km de natation + 81 km de vélo + 21 km de course à pied) en solo ou en équipe, pour permettre aux amateurs de côtoyer les pros. La Mgen était présente en force à la super-finale au lac du Sautet le 16 juillet, avec deux présidents sur la ligne de départ : Thierry Beaudet (national) et Jean-Marie Bouget (départemental) qui ont franchi ensemble la ligne d'arrivée.

**Pour les enfants, le Kids FitDays** a traversé la France de mai à juillet en 31 étapes dont 11 en Isère. Ce village éducatif destiné aux enfants de 6 à 12 ans propose 8 ateliers pour découvrir le triathlon (20 m de natation + 1 km de VTT + 250 m de course à pied) et les bons réflexes en matière d'alimentation, sécurité, citoyenneté et éco-responsabilité. La Mgen est présente avec un atelier nutrition, aux côtés notamment de Prévention Maif (sécurité routière avec le permis-vélo).

En bonus un événement pour les grands à l'étape du 11 juillet : un duathlon Fontaine – Lans en Vercors (course à pied + vélo) dont notre équipe – J.-M. Bouget, D. Bosson, R. Goube – est vaillamment venue à bout… en se classant dernière !

Arrivée solidaire pour J.-M. Bouget et T. Beaudet au triathlon XS du lac du Sautet

*1 - Président de Clincprosport, agence de promotion de l'activité physique pour la santé et intervenant à notre débat Le sport, ma santé et moi au CRDP en avril 2013.*

## Grenoble Vizille 2014

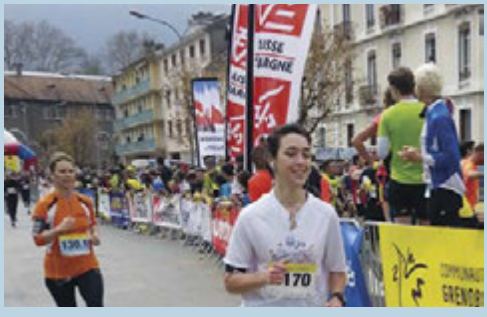


Nous étions présents et bien présents pour cette deuxième édition du semi marathon Grenoble Vizille le 6 avril. Dans la course, en solo ou en duo, et dans la randonnée, de nombreux élus et salariés Mgen figuraient parmi les quelques 5000 participants. Mais aussi dans l'organisation, puisque cette année encore la Mgen de l'Isère et ses homologues départementales du groupe Istya (Mnt et Mget) ont apporté une contribution essentielle à la tenue de cette manifestation. Contribution financière mais aussi pratique par l'action bénévole de nos militants.

Un bel exemple de coopération mutualiste au plan local et une authentique réussite, tant en nombre de participants qu'en termes de promotion de l'activité physique pour tous. Coureurs chevronnés ou marcheurs du dimanche, il y en avait pour tous les goûts et pour de nombreuses personnes l'entraînement fut l'occasion de se remettre à une activité bien avant le jour J et de (re)découvrir le plaisir d'être en pleine forme.

Rendez vous en avril 2015 !

**www.grenoble-vizille.fr**

## Grenoble Ekiden

L'an dernier nous découvrions le Grenoble Ekiden, un marathon où les 42,5 km à courir sont répartis entre 6 relayeurs. Notre équipe mixte, (et intergénérationnelle : de 23 à 56 ans) avait fait belle figure sous les couleurs du groupe Istya. Nous avions été séduits par cette épreuve abordable (distances entre 5 et 10 km), chaleureuse et conviviale, où l'amitié et la solidarité l'emportent largement sur l'esprit de compétition. À tel point que nous sommes en train de finaliser un partenariat local entre les organisateurs et les mutuelles du groupe Istya. Et bien sûr, nous serons sur la ligne de départ, avec au moins 2 équipes cette année.

Grenoble Ekiden
Courez un marathon en relais par 6

**Venez courir avec nous le dimanche 19 octobre à 10h.**

**Toutes les infos sur www.grenoble-ekiden.fr**